

**RAPPORT SUR LES
CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
SUR LES PANNEAUX DE
CHANTIER**



**Gouvernement
du Canada**

**Expansion
Économique
Régionale**

**Government
of Canada**

**Regional
Economic
Expansion**

**Direction
de l'information
Ottawa-Hull
Février 1982**

**RAPPORT SUR LES
CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
SUR LES PANNEAUX DE
CHANTIER**

**Direction
de l'information
Ottawa-Hull
Février 1982**

TABLE DES MATIÈRES

I.	HISTORIQUE	1
II.	LES OBJECTIFS	2
III.	LA MÉTHODOLOGIE	3
IV.	SOMMAIRE DES CONCLUSIONS	4
V.	LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE	7
	1) La conformité à la politique fédérale relative aux panneaux de chantier (utilisateurs)	9
	2) L'application de la politique relative aux panneaux de chantier (utilisateurs)	11
	3) Les types de panneaux de chantier et objets (utilisateurs)	13
	4) La fabrication des panneaux de chantier (utilisateurs)	15
	5) L'utilisation des panneaux de chantier (utilisateurs et non-utilisateurs)	17
	6) Le nombre et le coût des panneaux de chantier (utilisateurs)	19
	7) L'efficacité des panneaux de chantier en tant qu'outil de communication (utilisateurs et non-utilisateurs)	21
VI.	CONCLUSIONS	25
ANNEXE		
A.	Lettre d'accompagnement aux directeurs adjoints	
B.	Questionnaire	

I. HISTORIQUE

Le 29 avril 1981, un groupe interministériel formé de représentants du Conseil des directeurs des services fédéraux de l'information et du Comité consultatif du programme de symbolisation fédérale se réunissait pour discuter de la politique fédérale relative aux panneaux de chantier, à la suite des préoccupations exprimées par les ministres quant au degré d'appréciation des projets entrepris par le gouvernement fédéral. La publicité sur place, les panneaux de chantier notamment, était généralement perçue comme ne faisant pas suffisamment état de la participation fédérale.

Le groupe présidé par le ministre de l'Expansion économique régionale (MEER) se composait de représentants du Conseil du Trésor, du Secrétariat des communications du bureau du Conseil privé, du Centre des expositions du gouvernement canadien, du Centre d'information sur l'unité canadienne, de l'Emploi et de l'Immigration, ainsi que des ministères des Approvisionnement et Services, des Transports et des Travaux publics.

Au cours de la réunion, tous les participants se sont entendus sur la nécessité d'avoir davantage d'information pour être en mesure de cerner le problème en question. Il a donc été décidé que le MEER serait chargé de préparer un questionnaire sur les panneaux de chantier du gouvernement fédéral. À l'aide du

questionnaire, on tenterait d'obtenir des renseignements sur les méthodes courantes touchant la publicité sur les chantiers, ainsi que des données sur les ressources humaines et financières qui y sont consacrées et sur les problèmes déjà rencontrés. La qualité de la conception des panneaux, leur emplacement ou leur contenu ne seraient nullement considérés.

II. LES OBJECTIFS

L'objectif premier de l'enquête était d'obtenir, pour le compte du gouvernement fédéral, des données sur les méthodes adoptées par les divers ministères relativement aux panneaux de chantier, et ce, en vue d'élaborer des recommandations permettant d'accroître la visibilité du gouvernement fédéral sur les chantiers et l'appréciation qu'il peut tirer des projets qu'il entreprend.

Les objectifs secondaires de l'enquête étaient d'établir le degré de conformité aux directives du Conseil du Trésor, de définir les responsabilités, de déterminer les ressources utilisées et le temps nécessaire à l'installation des panneaux, ainsi que d'établir la valeur de communication des panneaux de chantier et d'examiner les problèmes qu'ils soulevaient. En outre, on ferait des recommandations touchant la possibilité d'atteindre les résultats escomptés en recourant à d'autres moyens que celui des panneaux de chantier.

III. LA MÉTHODOLOGIE

À la suite de consultations avec le Comité consultatif sur le programme de symbolisation fédérale, le Secrétariat des communications du bureau du Conseil privé, le Centre des expositions du gouvernement canadien, Emploi et Immigration, les ministères des Travaux publics, des Approvisionnements et Services et des Transports, la Direction de l'information du MEER s'est employée à dresser un questionnaire. En juillet 1981, ce questionnaire a été envoyé par la poste aux directeurs adjoints de 43 ministères et organismes fédéraux, accompagné d'une lettre signée par M. Peter Meyboom, sous-secrétaire auprès de la Direction de la politique administrative du Conseil du Trésor. (Voir l'annexe où figurent la lettre d'accompagnement et le questionnaire.)

Les résultats de l'enquête ont révélé que seulement deux des organismes consultés avaient déjà mené une étude officielle sur les panneaux de chantier. Il semble donc que la présente enquête soit la première du genre entreprise à l'échelle gouvernementale.

Des données préliminaires provenant de l'enquête furent intégrées aux recommandations portant sur l'application du programme de symbolisation fédérale préparé par le Conseil du Trésor l'automne dernier. Le présent rapport, qui renferme une analyse plus détaillée des résultats de l'enquête, a été terminé en février 1982.

IV. SOMMAIRE DES CONCLUSIONS

Cette enquête est fondée sur des données recueillies auprès de 42 ministères et organismes qui ont rempli et retourné le questionnaire.

On les a réparties entre les utilisateurs de panneaux de chantier (12 ministères et organismes) et les non-utilisateurs (30 ministères et organismes).

Neuf ministères qui utilisent des panneaux de chantier ont précisé qu'ils avaient une politique interne sur ce sujet et qu'elle était conforme au Guide de design du Conseil du Trésor sur le programme de symbolisation fédérale et aux prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada. Ces neuf ministères ont en outre indiqué que leurs panneaux étaient érigés selon des normes uniformes à travers le pays.

Dix des douze ministères qui se servent de panneaux ont répondu qu'ils possédaient un seul centre de responsabilité pour l'application de la politique sur les panneaux de chantier. Ce centre était toutefois identifié de plusieurs façons; ainsi, il pouvait s'agir d'un service d'information, d'un service administratif, d'une sous-section organisationnelle ou d'un fonctionnaire.

La politique relative aux panneaux de chantier est mise en application à divers niveaux géographiques et fonctionnels.

De la même manière, le besoin d'ériger un panneau de chantier est déterminé à divers niveaux, soit au niveau régional ou provincial, soit par une sous-section organisationnelle ou par un fonctionnaire.

Les panneaux de chantier servent d'abord à identifier un projet, à promouvoir l'image de marque du gouvernement fédéral et à mettre en relief un projet entrepris par un organisme.

Ce sont les panneaux de catégorie " fédérale " seulement qui dominant.

On remarque une certaine uniformité dans le matériau de construction utilisé pour les panneaux de longue et de courte durée : contre-plaqué de 3/4 de pouce d'épaisseur, avec un cadre en bois et des poteaux de cèdre. Le plus souvent, on utilise le procédé de sérigraphie pour l'impression de l'information.

Le temps qu'exigent la fabrication et l'installation d'un panneau de chantier peut varier de deux semaines à trois mois.

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, on a enregistré l'installation de 976 panneaux de chantier à travers le pays, au coût global approximatif de un quart de million de dollars.

Plusieurs ministères ont indiqué qu'ils avaient éprouvé des difficultés à rassembler les données relatives aux panneaux de chantier.

Un pourcentage élevé des organismes ont déclaré que les panneaux de chantier doivent continuer à être utilisés, car ils correspondent parfaitement aux fins de leur utilisation actuelle. On n'a proposé aucune solution de rechange valable pour remplacer les panneaux de chantier.

En réponse à la question portant sur l'utilisation du nom d'un particulier sur les panneaux de chantier, une très forte majorité des personnes qui ont rempli le questionnaire ont répliqué qu'aucun nom de particulier ne devrait figurer sur les panneaux; ces panneaux doivent refléter un travail d'équipe ou mettre en relief l'image de marque de l'organisme plutôt que celle d'un individu en particulier.

À la question concernant la cote accordée à la valeur de communication des panneaux de chantier selon une échelle de 1 à 10, la valeur moyenne a été fixée à 7, et à 5, respectivement, selon que le ministère utilisait ou non des panneaux de chantier.

Enfin, les problèmes les plus communs suscités par l'utilisation des panneaux de chantier étaient les suivants : le vandalisme, l'éloignement de l'emplacement, l'entretien et la nécessité de déterminer plus rapidement les besoins en matière de symbolisation.

V. CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

Les questionnaires de l'enquête du gouvernement fédéral sur les panneaux de chantier ont été envoyés, le 27 juillet 1981 à 43 ministères et organismes fédéraux. Tous sauf un ont répondu. L'enquête est donc fondée sur un échantillon de 42.

La marge d'erreur est inférieure à 5 %. Elle peut s'expliquer du fait que plusieurs ministères ont indiqué qu'ils n'utilisaient pas de panneaux de chantier, mais ont toutefois rempli le questionnaire, et du fait que d'autres ministères, qui se servaient de panneaux de chantier, n'ont rempli qu'une partie du questionnaire.

À la première question où l'on demandait aux ministères s'ils utilisaient des panneaux de chantier, on a obtenu 12 réponses affirmatives. Des 30 ministères qui ne se servaient pas de panneaux de chantier, 10 ont répondu à cette seule question. Par conséquent, une bonne partie des données sont fondées sur des renseignements fournis par environ 30 répondants.

Pour plus de précision, les résultats du sondage ont été groupés en sept rubriques distinctes. Chaque section représente une analyse pouvant contenir de une à six questions se rapportant au sujet étudié ou le complétant.

Enfin, il convient de noter qu'on a établi une distinction entre les utilisateurs et les non-utilisateurs de panneaux de chantier. Les questions n^{OS} 2 à 11 ne s'adressent qu'aux organismes qui se servent de panneaux de chantier; les résultats reposent donc sur les réponses de 12 ministères et organismes au maximum. Les questions n^{OS} 12 à 17 sont fondées sur les réponses de quelque 30 répondants des deux groupes.

Voici un aperçu des réponses aux questions n^{OS} 2 à 17.

1) La conformité à la politique fédérale relative aux panneaux de chantier (utilisateurs)

- 2a) Votre organisme a-t-il sa propre politique interne concernant les panneaux de chantier ?
- 2b) Dans l'affirmative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale, section 4, " panneaux de chantier ", publié en juin 1979 ?
- 2c) Dans l'affirmative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme aux prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada publiées par le Conseil du Trésor en novembre 1980 ?
- 2d) Dans la négative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale, section 4, " panneaux de chantier ", publié en juin 1979 ?
- 2e) Dans la négative, est-ce que les panneaux de chantier installés par votre organisme sont conformes aux prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada publiées par le Conseil du Trésor en novembre 1980 ?
- 3a) Les panneaux de chantier de votre organisme sont-ils installés selon des normes uniformes par tout le pays ?

Deux directives du Conseil du Trésor régissent les panneaux de chantier du gouvernement fédéral : le Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale et le mot-symbole " Canada ". Dans l'enquête, on a demandé aux ministères qui se servaient de panneaux de chantier s'ils avaient leur propre politique relative aux panneaux de chantier, et, dans l'affirmative, si cette politique était conforme aux directives du Conseil du Trésor.

Neuf répondants ont répondu affirmativement. Leurs politiques sont toutes conformes au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale et huit d'entre elles respectent les prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada. Trois ministères ont répondu par la négative; tous se conforment au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale, et deux respectent les prescriptions touchant l'application du mot-symbole Canada.

On a cherché, par une question complémentaire, à déterminer si les panneaux étaient installés selon des normes uniformes à travers le pays. Neuf répondants sur dix ont indiqué que les normes étaient partout les mêmes.

2) L'application de la politique relative aux panneaux de chantier (utilisateurs)

- 4a) Votre organisme possède-t-il un centre de responsabilité pour l'application de la politique d'identification des chantiers ?
- 4b) Dans l'affirmative, précisez le titre de l'agent responsable.
- 4c) Dans la négative, précisez à quel niveau géographique ou hiérarchique la politique d'identification des chantiers est mise en oeuvre.
- 5) De quelle manière votre organisme détermine-t-il les besoins en matière d'identification des chantiers ?

On a demandé aux utilisateurs s'ils disposaient d'un seul centre de responsabilité pour l'application de la politique relative aux panneaux de chantier. Sur un total de onze, dix ministères ont répondu dans l'affirmative. On a alors demandé à ceux-ci le nom de ce centre. Il s'agissait, dans quatre cas, d'un service d'information, dans trois cas, d'un service administratif et pour le reste, d'une sous-section organisationnelle ou d'un fonctionnaire. Quant au seul répondant qui ne possédait aucun centre de responsabilité, il mentionnait que la politique était mise en oeuvre au niveau national par un directeur général.

Une autre question portait sur la façon de déterminer les besoins en matière d'installation de panneaux. Des onze ministères interrogés, quatre ont répondu qu'un panneau devrait être posé pour tous les projets importants, trois ont indiqué qu'il revenait au directeur régional ou provincial d'en décider et les autres étaient d'avis que cette question relevait d'une sous-section organisationnelle ou d'un fonctionnaire.

3) Les types de panneaux de chantier et objets (utilisateurs)

- 6) Le nom d'un individu ou de plusieurs individus apparaît-il sur les panneaux de chantier installés par votre organisme ?
- 7) Quels buts votre organisme poursuit-il en érigeant des panneaux de chantier ? Veuillez classer les buts possibles par ordre d'importance en accordant la cote 1 pour le but le plus important et la cote 2 pour le suivant, etc.
- 8) Indiquez les genres de panneaux (parmi les choix proposés) utilisés par votre organisme ?

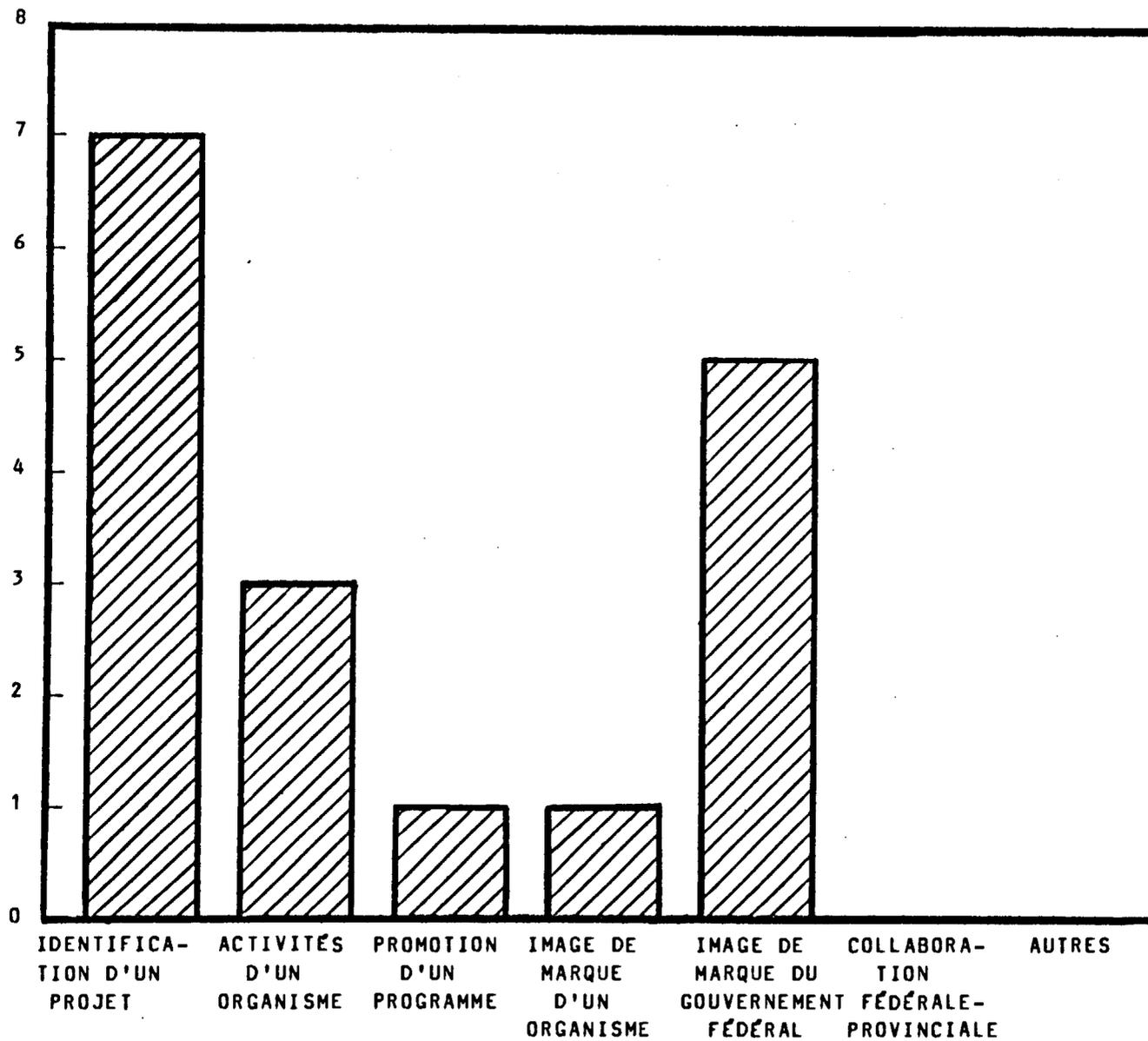
On a demandé aux utilisateurs de classer les buts possibles des panneaux. Sept catégories ont été proposées, dont l'identification sur place d'un projet, la promotion des activités de l'organisme, la promotion d'un programme de l'organisme, la promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral, la promotion de la collaboration fédérale-provinciale, et d'autres encore. Douze ministères ont répondu; il faut noter, cependant, que certains ont donné la même cote à plusieurs catégories.

Le but le plus commun, comme l'attestent les sept réponses reçues, consistait en l'identification du projet. Cinq répondants ont choisi la promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral, trois ont indiqué la promotion d'une activité de l'organisme, et tous ont mentionné la promotion de l'image de marque de l'organisme.

On a alors demandé à ces douze répondants de préciser les genres de panneaux qu'ils utilisaient. Tous ont répondu qu'il s'agissait de panneaux fédéraux seulement et huit, de panneaux fédéraux-provinciaux. Quatre ministères ont indiqué qu'ils se servaient de panneaux fédéraux-provinciaux-municipaux et fédéraux-municipaux, tandis que deux ont fait mention de l'utilisation de panneaux canadiens-étrangers.

En réponse à une autre question, seulement deux des douze ministères ont indiqué que le nom d'un individu apparaissait sur leurs panneaux de chantier.

BUTS DES PANNEAUX DE CHANTIER, PAR ORDRE D'IMPORTANCE



Q. 7. QUELS BUTS VOTRE ORGANISME POURSUIT-IL EN ÉRIGEANT DES PANNEAUX DE CHANTIER ?

4) La fabrication des panneaux de chantier (utilisateurs)

- 10a) Quel genre de matériau votre organisme utilise-t-il pour la fabrication de ses panneaux de chantier :
- 1) pour ses écriteaux d'une durée probable de moins de six mois;
 - 2) pour ses écriteaux d'une durée probable de plus de six mois ?
- 10b) Quelles sont les dimensions (métriques) habituelles des panneaux de chantier qui sont installés par votre organisme ?
- 10c) En moyenne, combien de temps faut-il pour fabriquer et installer un panneau de chantier ?
- 10d) En moyenne, combien de temps les panneaux de chantier restent-ils en place ?
- 11) Précisez en vertu de quel crédit et de quel article organique votre organisme assume-t-il le coût des panneaux de chantier ?

Dix ministères utilisant des panneaux ont répondu qu'ils se servaient du même matériau pour les écriteaux de courte et de longue durée. De façon générale, il s'agissait de contre-plaqué de 3/4 de pouce d'épaisseur avec un cadre en bois et des poteaux de cèdre. L'information était imprimée sur les écriteaux à l'aide d'un procédé de sérigraphie ou de peinture tout simplement.

Les dimensions variaient. Six répondants sur dix préféraient la dimension suivante : 1,2 sur 2,4 m. Les quatre autres ont cependant indiqué que la taille de leurs panneaux pouvait aller de 0,9 sur 2,5 m à 4,4 sur 9,6 m.

Enfin, on a cherché à déterminer, à l'aide d'une autre question, combien de temps il fallait pour fabriquer et installer un panneau de chantier. Selon neuf répondants, la moyenne du temps requis se situait à près de cinq semaines. Deux ministères ont toutefois répondu pouvoir effectuer tout le travail en deux semaines seulement, tandis qu'un autre disait avoir besoin de douze semaines pour fabriquer et installer un panneau de chantier.

On a également demandé aux ministères combien de temps leurs panneaux demeuraient en place. Sept répondants ont indiqué que les panneaux de la catégorie fédérale seulement restaient en moyenne vingt et un mois par rapport à quinze mois pour ceux de toutes les autres catégories.

Pour répondre à un besoin exprimé par plusieurs ministères, on a demandé de préciser en vertu de quel crédit et de quel article organique les organismes assumaient-ils le coût des panneaux de chantier. On a enregistré de grandes variations dans les réponses, les sources de financement allant des fonds du projet aux crédits n^{OS} 1, 5 ou 10.

5) L'utilisation des panneaux de chantier (utilisateurs et non-utilisateurs)

- 15) En ce qui touche l'utilisation des panneaux de chantier, à quels problèmes votre organisme est-il habituellement confronté ?
- 16a) Connaissez-vous des situations où votre organisme pourrait utiliser des panneaux de chantier, bien que ça ne se fasse pas présentement ?
- 16b) Dans l'affirmative, veuillez les décrire.
- 16c) Connaissez-vous des situations où votre organisme ne devrait pas utiliser des panneaux de chantier, bien que ça se fasse présentement ?
- 16d) Dans l'affirmative, veuillez les décrire.

Dans le questionnaire, on demandait aux ministères qui utilisaient des panneaux aussi bien qu'à ceux qui ne le faisaient pas, s'ils connaissaient des situations où il aurait été approprié d'utiliser des panneaux de chantier, même si cela n'était pas le cas à l'heure actuelle ou, inversement, des situations où au départ on n'aurait jamais dû ériger de panneaux de chantier. Aucun ministère n'a admis cette dernière possibilité, tandis que six ont suggéré d'autres utilisations pour les panneaux de chantier. Parmi eux, un utilisateur a proposé la promotion de travaux de recherche ou expérimentaux, tandis que les cinq autres ministères qui ne se servaient pas de panneaux ont mentionné le financement, les projets internes et les bâtiments où le principal locataire est un ministère fédéral.

On a en outre demandé aux ministères quels types de problèmes ils avaient affrontés lors de l'utilisation des panneaux de chantier. Cinq des sept utilisateurs ont répondu à cette question. Les difficultés les plus fréquentes étaient le vandalisme, l'entretien (tant en raison des intempéries que de l'éloignement), les problèmes découlant du partage des installations avec d'autres organismes et le besoin de préciser plus rapidement les exigences en matière d'installation de panneaux de chantier.

6) Le nombre et le coût des panneaux de chantier (utilisateurs)

- 9) Indiquez sur le tableau ci-dessous le nombre, l'emplacement et le coût pour le gouvernement fédéral des panneaux de chantier qui ont été érigés par votre organisme pendant l'année financière 1980-1981.

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux ministères qui se servaient de panneaux, de préciser le nombre, l'emplacement et le coût des panneaux de chantier installés pendant l'exercice financier 1980-1981. En demandant des renseignements sur les nouveaux panneaux, par opposition à ceux déjà en place, on espérait que le taux de réponse serait plus élevé, mais huit ministères seulement ont répondu. De ce nombre, deux ministères ont indiqué qu'ils ne possédaient pas cette information et deux autres qu'ils ne disposaient pas des données régionales à ce moment-là.

Les résultats révèlent qu'au cours de l'exercice financier, 976 panneaux de chantier ont été érigés par le gouvernement fédéral au coût total de 257 757 \$. Incidemment, un ministère a installé 82 % de l'ensemble des panneaux et a assumé 72 % du coût total.

Répartis sur une base régionale, les chiffres de l'enquête ont fait ressortir que 355 panneaux d'une valeur de 79 508 \$ avaient été érigés dans les provinces de l'Atlantique, que 85 panneaux, représentant un montant de 48 052 \$, l'avaient été au Québec, que 51 panneaux, s'élevant à un montant de 7 305 \$,

avaient été installés en Ontario et que 387 panneaux, d'une valeur de 72 922 \$, l'avaient été dans l'ouest du Canada et les territoires. Tous les panneaux érigés (976), sauf 65, se rangeaient dans les catégories fédérale seulement, fédérale-provinciale et fédérale-provinciale-municipale.

Il faut enfin noter la gamme des prix des panneaux qui s'échelonne de 75 à 1 200 \$, avec une moyenne d'environ 264 \$.

Q. 9. Indiquez sur le tableau ci-dessous le nombre, l'emplacement et le coût pour le gouvernement fédéral des panneaux de chantier qui ont été érigés par votre organisme pendant l'année financière 1980-1981 ?

	Type de panneaux	T.-N.	N.-É.	I.P.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Sask.	Alberta	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Autres	TOTAL
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
7. Environnement Canada	Féd. seulement	2 500	2 430	4 500	1 200	10 12 000				1 250	2 500				22 14 380
	Féd.-prov.-mun.										8 4 000				8 4 000
14. Justice	Féd. seulement						1 S/0								1 S/0
21. Travaux publics		100 panneaux de chantier répartis à travers le pays, à un coût approximatif de 500 \$ chacun													
31. SCHL	Féd. seulement	2 160		1 80		11 880	11 880				9 720				33 2 960
37. Commission de la Capitale nationale	Féd. seulement					1 500	2 1 000								3 1 500
	Féd.-prov.					1 néant	1 néant								2 néant
	Féd.-prov.-muni.					1 néant	1 néant								2 néant
39. Administration du pipe-line du Nord	Féd. seulement								2 30	2 30	1 30	1 75			6 165
29. Expansion économique régionale	Féd. seulement	16 4 397	39 4 056	19 5 869	23 4 738	21 13 072	35 5 425	42 12 260	7 3 200	8 959	10 5 000				220 58 976
	Col. féd.-prov.	62 18 000	38 7 560	56 15 148	89 17 600	40 21 600		155 16 750	25 5 500	48 7 461					513 109 619
	Col. féd.-prov.-mun.							1 100							1 100
	ARAP							9 2 225	56 13 832						65 16 057
42. DEVCO	Féd. seulement		1 270												1 270
TOTAL		82 23 057	80 12 316	80 21 597	113 22 538	85 48 052	51 7 305	207 31 335	90 22 562	59 8 700	30 10 250	1 75			976 257 757

7) L'efficacité des panneaux de chantier en tant qu'outil de communication (utilisateurs et non-utilisateurs)

- 12) En encerclant le chiffre approprié, comment détermineriez-vous la valeur de communication des panneaux de chantier ?
- 13a) À la lumière de ce qui précède, croyez-vous que l'utilisation des panneaux de chantier devrait être maintenue pour permettre l'identification sur place d'un projet, la promotion d'une activité de votre organisme, la promotion de l'image de marque de votre organisme, la promotion de la collaboration fédérale-provinciale, et autres.
- 13b) Dans la négative, veuillez proposer d'autres moyens de communication.
- 14a) À votre avis, le nom de tout individu devrait-il apparaître sur les panneaux de chantier ?
- 14b) Donnez les raisons pour l'opinion exprimée à la question 14a).

On a demandé aux ministères d'estimer la valeur de communication de ces panneaux de chantier. À cette question, on a reçu 26 réponses dont huit provenaient d'utilisateurs et 18 de non-utilisateurs.

Aux fins de comparaison, on trouvera au tableau suivant une combinaison du classement et de la valeur de communication indiqués par les utilisateurs et les non-utilisateurs.

	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	
Chiffres combinés	-	2	1	3	-	4	2	11	1	2	Chiffres combinés
Non-utilisateurs	-	2	-	1	-	1	1	10	1	2	Non-utilisateurs
Utilisateurs	-	-	1	2	-	3	1	1	-	-	Utilisateurs

Ce tableau révèle une différence marquée entre l'attitude des non-utilisateurs et celle des utilisateurs vis-à-vis des panneaux de chantier. Dans le premier groupe, 15 répondants, soit 83 %, leur ont attribué de bonnes cotes (6 à 10). Cela se compare avec un taux de 63 % chez les répondants qui se servent de panneaux de chantier. De la même façon, la valeur moyenne de communication des panneaux de chantier a été évaluée à 7 par les non-utilisateurs et à 5 par les utilisateurs.

On a ensuite demandé si l'utilisation des panneaux de chantier devrait être maintenue dans le cas des sept catégories de buts possibles déjà énumérées. Trente et un ministères, soit 21 utilisateurs et 10 non-utilisateurs, ont répondu à cette question.

	Identification sur place d'un projet	Promotion d'une activité	Promotion d'un programme	Promotion de l'image de marque de l'organisme	Promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral	Promotion de la collaboration fédérale-provinciale	Autre(s)
	O N	O N	O N	O N	O N	O N	O N
Chiffres combinés	30 1	16 8	18 7	24 2	28 -	25 1	4 1
Non-utilisateurs	20 1	11 6	11 6	17 2	20 -	19 -	4 1
Utilisateurs	10 -	5 2	7 1	7 -	8 -	6 1	- -

De façon générale, les réponses étaient les mêmes, qu'elles proviennent de non-utilisateurs ou d'utilisateurs, sauf pour ce qui est de la promotion d'un programme, laquelle fut plus fortement appuyée par le groupe des utilisateurs. Les chiffres combinés démontrent que plus de 90 % des répondants sont d'accord sur l'utilisation continue des panneaux de chantier pour l'identification d'un projet, pour la promotion de l'image de marque de l'organisme, pour la promotion de la collaboration fédérale-provinciale et pour la promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral. L'utilisation de panneaux de chantier pour promouvoir une activité de l'organisme a reçu la cote la plus basse, mais a quand même été jugée pertinente par 67 % des répondants.

Ces résultats devraient être comparés aux conclusions auxquelles sont parvenus les ministères quant au but le plus fréquent des panneaux de chantier. À cette question, 12 répondants, qui utilisent des panneaux de chantier, ont énuméré l'identification d'un projet et la promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral comme les deux buts les plus importants, mais n'ont fait aucunement mention de la collaboration fédérale-provinciale et ont à peine évoqué l'image de marque de l'organisme. Ce tableau laisse voir, cependant, que les deux groupes ont fortement appuyé l'utilisation continue des panneaux de chantier à ces fins.

Dans le cadre de l'enquête, on a en outre demandé aux ministères qui croyaient que des panneaux ne devraient pas être utilisés à certaines fins, de suggérer d'autres moyens de

communication. On a reçu dix réponses, dont trois provenaient de ministères qui utilisaient des panneaux et sept, de ministères qui ne le faisaient pas. De façon générale, les deux groupes ont proposé des moyens semblables tels que l'annonce, l'affichage, des programmes publicitaires élargis, les visites et les séances d'information à l'intention des média.

On a posé une autre question, à savoir si le nom d'un individu devrait apparaître sur les panneaux de chantier. Des 32 ministères interrogés, 27 ont répondu négativement, ce qui ressemble fort au résultat précédent qui permettait de croire que seulement deux des 12 répondants avaient déjà adopté cette méthode. Ces deux utilisateurs ont indiqué qu'il était nécessaire d'identifier le particulier chargé des travaux, ou de mentionner le nom du ministre responsable d'un événement particulier. Mais, parmi ceux qui ne sont pas d'accord avec cette pratique, il y avait consensus sur un point, c'est-à-dire que les panneaux de chantier devraient faire état d'un travail d'équipe ou mettre en relief l'identité de l'organisme plutôt que l'individu. Voici quelques réponses typiques : " le but précis des panneaux est de renseigner sur la participation du gouvernement fédéral "; " il s'agit d'un projet fédéral et non de celui d'un particulier "; " les initiatives publiques se confondent avec les initiatives politiques " et " le public peut mal interpréter les panneaux et penser qu'on s'en sert à des fins personnelles plutôt que pour promouvoir l'image de marque du gouvernement fédéral ".

VI. CONCLUSIONS

Le fait que seulement 12 ministères et organismes fédéraux sur une possibilité de 42 utilisent des panneaux de chantier constitue le point saillant de l'enquête. Celle-ci ne permet cependant pas de disposer d'un tableau général de la situation relativement aux panneaux de chantier fédéraux à travers le pays, puisqu'elle ne comprend pas les panneaux en place. L'enquête a révélé que 976 panneaux avaient été installés pendant l'exercice financier 1980-1981. Des statistiques tenant compte du nombre de panneaux érigés, enlevés et en place pendant une période donnée présenteraient une image plus exacte de la situation.

Plusieurs ministères ont mentionné la difficulté de regrouper des données sur les panneaux de chantier. Cela se produisait surtout chez les organismes ayant d'importantes activités provinciales ou régionales. L'enquête a également permis de constater qu'il existe une grande diversité quant aux centres de responsabilité, et que la politique sur les panneaux de chantier est appliquée à divers niveaux géographiques et fonctionnels. En outre, il arrive souvent que les personnes à qui l'application de la politique incombe, ne soient chargées ni de la détermination des besoins en matière de panneaux de chantier, ni de leur installation.

Cela suppose qu'il faudrait tendre vers une plus grande uniformité sur le plan des centres de responsabilité pour l'application de la politique relative aux panneaux de chantier.

Si ces progrès étaient accomplis, cela contribuerait sans doute à réduire le temps requis pour fabriquer et installer un panneau, étape qui, à l'heure actuelle, peut prendre jusqu'à trois mois. De plus, les problèmes liés à la cueillette de données, à l'emplacement et à l'entretien seraient atténués.

L'enquête a révélé que, dans l'ensemble, l'installation des panneaux de chantier est faite selon les directives fédérales appropriées, et que la politique individuelle de chaque ministère est appliquée uniformément à travers le Canada. On note également l'uniformité dans le genre de matériau utilisé pour la fabrication des panneaux de chantier et dans l'impression de l'information qui s'y trouve. De façon générale, les panneaux sont érigés et laissés sur place pendant dix-huit mois, en moyenne.

Une très forte proportion des répondants sont d'avis que le nom d'un particulier ne devrait pas figurer sur ces panneaux.

Finalement, la valeur de communication accordée aux panneaux varie entre les utilisateurs et les non-utilisateurs, les premiers lui attribuant une cote plus faible.

À la lumière de ce qui précède, il apparaît clairement qu'il faut poursuivre les recherches dans le domaine de l'utilisation, par le gouvernement fédéral, des panneaux de chantier ainsi que sur la valeur de ce moyen de communication. Il est essentiel d'obtenir d'autres données avant de préparer et de présenter, au niveau ministériel, des recommandations pertinentes visant une politique.

ANNEXE



JUL 27 1981

j

j.

La présente a pour but d'inviter votre ministère à répondre au questionnaire ci-joint concernant la signalisation des emplacements de projets fédéraux.

Ce questionnaire a été préparé par le ministère de l'Expansion économique régionale, qui est l'un des principaux utilisateurs fédéraux des panneaux de chantier, en consultation avec le Secrétariat du comité du Cabinet chargé des communications, le Conseil du Trésor et divers ministères qui utilisent largement les panneaux de chantier. On le soumet néanmoins à tous les ministères et organismes chargés de "projet", au sens donné à ce terme dans le questionnaire, de manière que la base de données résultante reflète l'utilisation effective qui caractérise l'ensemble du réseau fédéral.

L'enquête a pour objectif d'établir une base de données pour les politiques et les pratiques du gouvernement, et pour les coûts liés à l'utilisation des panneaux de chantier, en vue d'élaborer, à l'intention des ministères, des recommandations de politique concernant la signalisation des emplacements et la mise en évidence des projets entrepris ou appuyés par le gouvernement fédéral.

Comme vous le savez, les ministres ont souvent exprimé leur déception au sujet de la faible reconnaissance de l'appui accordé par le gouvernement fédéral aux projets réalisés dans les diverses régions du pays; ils estiment, de façon générale, qu'on peut marquer d'importants progrès à cet égard. Certains ministères ont aussi indiqué la nécessité de politiques et de normes fédérales supplémentaires sur la publicité de projet effectuée localement, de manière qu'ils puissent mieux répondre aux désirs du Cabinet à ce sujet.

La base de données qui résultera de cette enquête servira de fondement pour l'élaboration des recommandations de politique concernant la signalisation des emplacements qui seront soumises aux ministres, cette année, pour examen. Ces recommandations se présenteront probablement sous forme de mémoire au Cabinet accompagné d'un document de travail.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir appuyer l'initiative du MEER. Je puis vous assurer que ce projet a reçu l'appui total du comité consultatif du Conseil du Trésor chargé du programme de symbolisation fédérale.

Auriez-vous l'obligeance de renvoyer le questionnaire, dûment rempli, à Carol Racine, directrice de l'information publique, MEER, au plus tard le 24 août 1981. Votre agent intéressé pourra adresser à Madame Racine (téléphone: 7-1902) toutes questions qu'il aurait à poser.

Veillez agréer, j, mes salutations distinguées.

Original Signed by
P. MEYBOOM
A signé l'original

P. Meyboom
Sous-secrétaire
Direction de la politique
administrative

ENQUÊTE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SUR LES PANNEAUX
DE CHANTIER

MINISTÈRE/ORGANISME/SOCIÉTÉ : _____

NOM ET TITRE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

DATE : _____

Aux fins de l'enquête, on entend par panneaux de chantier tout écriteau qui est installé temporairement pour identifier les programmes et les projets auxquels participe le gouvernement fédéral.

Q.1. Votre organisme utilise-t-il des panneaux de chantier ?

Oui

Non

Dans la négative, ne répondez qu'aux questions 12, 13, 14, 16a), 16b) et 17.

Q.2a) Votre organisme a-t-il sa propre politique interne concernant les panneaux de chantier ?

Oui

Non

Q.2b) Dans l'affirmative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale, section 4, "Panneaux de chantier", publié en juin 1979 ?

Oui

Non

Q.2c) Dans l'affirmative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme aux prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada publiées par le Conseil du Trésor en novembre 1980 ?

Oui

Non

Q.2d) Dans la négative, votre politique d'identification des chantiers est-elle conforme au Guide de design du Conseil du Trésor - programme de symbolisation fédérale, section 4, " Panneaux de chantier " publié en juin 1979 ?

Oui

Non

Q.2e) Dans la négative, est-ce que les panneaux de chantier installés par votre organisme sont conformes aux prescriptions relatives à l'application du mot-symbole Canada publiées par le Conseil du Trésor en novembre 1980 ?

Oui

Non

Q.3a) Les panneaux de chantier de votre organisme sont-ils installés selon des normes uniformes par tout le pays ?

Oui

Non

Q.3b) Dans la négative, décrivez les variations _____

Q.4a) Votre organisme possède-t-il un centre de responsabilité pour l'application de la politique d'identification des chantiers ?

Oui

Non

Q.4b) Dans l'affirmative, précisez le titre de l'agent responsable.

Q.4c) Dans la négative, précisez à quel niveau géographique ou hiérarchique la politique d'identification des chantiers est mise en oeuvre.

Niveau géographique :

- National
Régional
Provincial
Local

Niveau hiérarchique :

- S.-m. adjoint
Direction générale
ou directeur général
Agent du projet
Autre _____

Q.5. De quelle manière votre organisme détermine-t-il les besoins en matière d'identification des chantiers ?

Q.6. Le nom d'un individu ou de plusieurs individus apparaît-il sur les panneaux de chantier installés par votre organisme ?

Oui

Non

Q.7. Quels buts votre organisme poursuit-il en érigeant des panneaux de chantier ? Veuillez classer les buts possibles par ordre d'importance en accordant la cote 1 pour le but le plus important et la cote 2 pour le suivant, etc.

- ___ permettre l'identification sur place d'un projet;
- ___ promouvoir une activité de votre organisme;
- ___ promouvoir un programme de votre organisme;
- ___ promouvoir l'image de marque de votre organisme;
- ___ promouvoir l'image de marque du gouvernement fédéral;
- ___ promouvoir la collaboration fédérale-provinciale;
- ___ autres.

Q.8. Indiquez les genres de panneaux utilisés par votre organisme :

- a) fédéraux seulement
- b) fédéraux-provinciaux
- c) fédéraux-provinciaux-municipaux
- d) fédéraux-municipaux
- e) canadiens-étrangers
- f) autres _____

Q.9. Indiquez sur le tableau ci-dessous le nombre, l'emplacement et le coût pour le gouvernement fédéral des panneaux de chantier qui ont été érigés par votre organisme pendant l'année financière 1980-1981.

Province

Type de panneaux	Terre-Neuve		Nouvelle-Écosse		I.-P.-É.		Nouveau-Brunswick	
	Nombre de panneaux	Coût						
Fédéraux seulement								
Fédéraux-provinciaux								
Fédéraux-provinciaux-municipaux								
Fédéraux-municipaux								
Canadiens-étrangers								
Autres :								
Total partiel								

Q.9. (suite à la page 6)

Q.9. (Suite)

Province

Type de panneaux	Québec		Ontario	
	Nombre de panneaux	Coût	Nombre de panneaux	Coût
Fédéraux seulement				
Fédéraux-provinciaux				
Fédéraux-provinciaux-municipaux				
Fédéraux-municipaux				
Canadiens-étrangers				
Autres :				
Total partiel				

Q.9. (suite à la page 7)

Q.9. (Suite)

Province

Type de panneaux	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		C.-B.	
	Nombre de panneaux	Coût						
Fédéraux seulement								
Fédéraux-provinciaux								
Fédéraux-provinciaux-municipaux								
Fédéraux-municipaux								
Canadiens-étrangers								
Autres :								
Total partiel								

Q.9. (suite à la page 8)

Q.9. (Suite)

Type de panneaux	Yukon		T.N.-0.		Autres	
	Nombre de panneaux	Coût	Nombre de panneaux	Coût	Nombre de panneaux	Coût
Fédéraux seulement						
Fédéraux-provinciaux						
Fédéraux-provinciaux-municipaux						
Fédéraux-municipaux						
Canadiens-étrangers						
Autres :						
Total partiel						
TOTAL GLOBAL						

Q.10a) Quel genre de matériau votre organisme utilise-t-il pour la fabrication de ses panneaux de chantier ?

. écriteaux d'une durée probable de moins de six mois

. écriteaux d'une durée probable de plus de six mois

Q.10b) Quelles sont les dimensions (métriques) habituelles des panneaux de chantier qui sont installés par votre organisme ?

Q.10c) En moyenne, combien de temps faut-il pour fabriquer et installer un panneau de chantier ?

Q.10d) En moyenne, combien de temps les panneaux de chantier restent-ils en place ?

a) fédéraux seulement

b) fédéraux-provinciaux

c) fédéraux-provinciaux-municipaux

d) fédéraux-municipaux

e) canadiens-étrangers

f) autres

Q.11. Précisez en vertu de quel crédit et de quel article organique votre organisme assume-t-il le coût des panneaux de chantier ?

Crédit(s)

Articles(s) organique(s)

Q.12. En encerclant le chiffre approprié, comment détermineriez-vous la valeur de communication des panneaux de chantier ?

Faible

Élevée

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q.13a) A la lumière de ce qui précède, croyez-vous que l'utilisation des panneaux de chantier devrait être maintenue pour :

- | | | | | |
|-------------------------------------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| permettre l'identification sur place d'un projet; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| promouvoir une activité de votre organisme; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| promouvoir un programme de votre organisme; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| promouvoir l'image de marque de votre organisme; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| promouvoir l'image de marque du gouvernement fédéral; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| promouvoir la collaboration fédérale-provinciale; | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| autres _____ | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| _____ | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| _____ | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

Q.13b) Dans la négative, veuillez proposer d'autres moyens de communication.

- pour permettre l'identification sur place d'un projet

- pour promouvoir une activité de votre organisme

- pour promouvoir un programme de votre organisme

- pour promouvoir l'image de marque de votre organisme

- pour promouvoir l'image de marque du gouvernement fédéral

- pour promouvoir la collaboration fédérale-provinciale

- pour d'autres raisons

Q.14a) À votre avis, le nom de tout individu devrait-il apparaître sur les panneaux de chantier ?

Oui

Non

Q.14b) Donnez les raisons pour l'opinion exprimée ci-haut.

Q.15. En ce qui touche l'utilisation des panneaux de chantier, à quels problèmes votre organisme est-il confronté ?

Q.16a) Connaissez-vous des situations où votre organisme pourrait utiliser des panneaux de chantier, bien que ça ne se fasse pas présentement ?

Oui

Non

Q.16b) Dans l'affirmative, veuillez les décrire.

Q.16c) Connaissez-vous des situations où votre organisme ne devrait pas utiliser des panneaux de chantier, bien que ça se fasse présentement ?

Oui

Non

Q.16d) Dans l'affirmative, veuillez les décrire.

Q.17. Votre organisme a-t-il déjà officiellement effectué des études de l'efficacité des panneaux de chantier ?

Oui

Non

Merci de votre collaboration.

